

## Discours prononcé à l'occasion des vœux du Maire de Schweighouse-Thann ce vendredi 13 janvier 2023

Mesdames, Messieurs bonsoir.

Je vous salue toutes et tous en vos grades et qualités respectifs. Cela fait maintenant deux ans que je ne me suis pas présenté devant vous pour vous communiquer mes vœux de bonne année et je le regrette. Annuler la cérémonie des vœux du Maire, le repas des aînés, les rencontres associatives et culturelles n'a pas été, pour nous élus, une décision facile à prendre mais nous l'avons assumé. Nous venons de traverser une période pour le moins singulière avec cette crise sanitaire et ce coronavirus, effectivement qui aurait pensé il y a encore quatre ou cinq ans que nous allions êtres confinés à la maison pendant plusieurs semaines avec des restrictions de sorties, des couvre-feu ou que sais-je encore ... Aussi, à l'issue d'une telle crise qui nous a quand même bien rappelé, combien la santé est le bien le plus précieux, il nous était légitime de penser à des temps meilleurs, des temps de paix mais les événements de ces derniers mois, la guerre en Ukraine, les tensions sur l'énergie, l'ampleur de la sécheresse estivale ... nous font à nouveau basculer vers une nouvelle période d'incertitudes et de bouleversements.

Dans un contexte en forte mutation, dans une époque mouvementée et perturbée ; où beaucoup de nos repères et de nos vérités vacillent ; où le temps n'est plus aux certitudes mais aux inquiétudes ; ...formuler des vœux est devenu un exercice hasardeux. Un exercice qui consiste à parler d'une année 2023 que l'on ne connaît pas encore, à l'imaginer sans la craindre, à la désirer sans en ignorer pour autant ce qui en sera certainement, sa dure réalité. Les conséquences du contexte géopolitique international amplifié par la guerre en Ukraine ont généré ces derniers mois une augmentation importante du prix de l'énergie et des matières premières. La transition énergétique devient incontournable pour tous, dans nos familles, dans notre vie quotidienne, sur nos lieux de travail comme pour nos loisirs, pour les entreprises et pour les collectivités. La sobriété énergétique est devenue une obligation à la fois citoyenne, écologique et financière.

Les conséquences sur notre village sont bien réelles, notamment sur l'énergie, cependant, en 2019, nous avons conventionné nos tarifs, ce qui nous préserve, pour l'instant, des fluctuations incessantes du prix du gaz. Néanmoins, nous sommes conscients et informés des difficultés que rencontrent certains foyers du village, clients du même fournisseur, qui subissent des augmentations vertigineuses de leurs factures et essuient des échanges pour le moins cavaliers avec ce dernier. Nous travaillons et soutenons le collectif citoyen qui s'est formé sur Schweighouse afin de

trouver des solutions. Les premières rencontres et échanges ont déjà eu lieu, d'autres sont programmées en Mairie. Je tiens à remercier Nadine Kurtzemann, habitante du village, qui est à l'origine du collectif citoyen, mais aussi Terre d'Énergie Alsace (anciennement syndicat d'Électricité et de Gaz du Rhin) propriétaire du réseau, merci pour votre soutien.

Pour Schweighouse : on ne se contenterons pas d'un conventionnement des tarifs. Ce que nous souhaitons c'est diminuer notre consommation d'énergies fossiles et réduire les émissions de gaz à effet de serre, ce sont d'ailleurs les objectifs de l'État pour 2030 (-30% énergie fossile et -40% GES). Notre commune a tous les atouts pour y parvenir : l'essentiel des bâtiments communaux est concentré au centre du village, nous possédons une forêt de plus de 100 Ha => tous les avantages pour tendre vers une indépendance énergétique avec l'installation d'une chaufferie biomasse. La commission transition énergétique travaille sur le modèle économique d'un réseau de chaleur performant. Les chaudières gaz (pour la plupart vieillissantes) seront remplacées par une (ou deux) chaudière(s) bois. La mise en place du nouveau réseau de chaleur sera, peut-être, une opportunité pour les riverains qui souhaiteront s'y raccorder. Les études sont en cours, le bureau d'études thermiques West à Bitschwiller-lès-Thann a été retenu pour cette prestation. Je vous informe que ces études sont financées à 70% par la Région Grand Est dans le cadre du programme de l'ADEME => CLIMAXION. En parallèle, nous menons une réflexion sur l'aménagement du centre village, en effet il faut anticiper l'implantation de la chaufferie qui aura un impact sur l'organisation du parvis de l'église et ses alentours. Nous avons tenté de mener cette étude avec l'INSA de Strasbourg l'Institut National des Sciences Appliquées, qui aurait pu intégrer un tel projet dans le cursus des étudiants, je vous en ai déjà parlé. Après plusieurs tentatives, nous nous sommes résolus à abandonner cette collaboration, incontestablement trop compliquée. C'est vers le CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement que nous nous sommes tournés, il nous apportera son concours pour une mission de conseil, d'accompagnement et d'aide à la décision. Cette démarche s'inscrit dans la concertation en associant les différents acteurs du territoire. Une convention a été signée pour une durée de 18 mois et pour un montant de 3 k€.

Restons, si vous le permettez dans les énergies : en 2019, après avoir concerté nos habitants, nous avons décidé de la coupure de l'éclairage public, la nuit. Plusieurs de nos voisins nous ont d'ailleurs emboité le pas. Les bénéfices de cette coupure sont intéressants, effectivement, nous pouvons noter, à partir du printemps 2019, que la consommation moyenne glissante sur 12 mois est passée de 5600 à 2600 kWh, nous avons ainsi pu réduire d'environ 1/3 notre facture annuelle d'électricité pour l'éclairage public.

Enfin pour conclure sur le chapitre de la transition énergétique, qui sera capital sur ce mandat, il faut que je vous informe d'une autre initiative dont Schweighouse est à l'origine : c'est le projet de production d'énergie photovoltaïque sur le territoire de la CCTC, associant collectivités et citoyens. Comment en sommes-nous arrivés là => je vais vous la faire courte : l'idée était, étant donné qu'à Schweighouse nous avons toute une enfilade de granges aux toits énormes orientées plein sud, de produire de l'énergie et d'en faire profiter tous les habitants. Le pays Thur Doller a missionné Alter Alsace Energies pour aider justement les communes à monter de tels projets, c'est ainsi que Coline Lemaignan a pris part à nos réunions et nous a informé que d'autres communes travaillaient sur le sujet.

Le groupe de travail s'est alors élargi sur plusieurs villages de la CCTC. Pour faire un choix sur le modèle économique, nous avons interrogés des coopératives qui accompagnent, financent et gèrent des projets d'NRJ renouvelable regroupant citoyens et collectivités. Mais nous nous sommes aussi intéressés à des collectifs citoyens de type centrale villageoise qui impliquerait encore plus les citoyens dans la gestion de la société. A ce titre nous sommes allés visiter la Centrale Villageoise de la Weiss à Lapoutroie. C'est vers ce type de démarche que nous souhaiterions nous diriger : monter une société associant collectivités et citoyens en s'appuyant sur les leviers mis en place par les services de l'Etat mais aussi avec l'appui de Territoire d'Energie Alsace, le Pays Thur / Doller et la CCTC.

Deux réunions publiques ont été organisées, une le 22 mars à Uffholtz et l'autre le 31 mars à Aspach le Bas, elles ont rassemblé plus d'une centaine de personnes chacune, ce qui prouve tout l'intérêt que portent les citoyens à ce sujet.

Actuellement, pour que la société soit montée, une association de préfiguration a été créée, ceci, pour :

=> nous donner une identité d'une, mais cela va également engendrer l'existence d'une personne morale qui pourra solliciter des partenariats, des soutiens financiers, avoir la possibilité de recevoir des adhésions ou des dons (sait-on jamais) et réaliser des actions rémunératrices.

Cette association s'appelle : Association pour les Centrales Villageoises Thur et Doller => ACVTD elle a été inscrite le 1 décembre 2022 au tribunal de Thann, sa présidente est Juliette Hubert d'Aspach le Bas. Vous pouvez adhérer aux objectifs de l'association en devenant membre, la cotisation est de 15€, n'hésitez pas à vous inscrire, à inscrire vos enfants, vos parents et qui

sais-je encore, c'est pour le bien de nous tous ! Produire de l'électricité décarbonée à l'avantage, je vous le rappelle, de ne pas émettre de dioxyde de carbone (gaz carbonique, CO2) principal gaz à effet de serre qui est un des facteurs à l'origine du réchauffement climatique.

Je vous le disais en préambule, ce sont mes premiers vœux du nouveau mandat. Je tiens d'ailleurs ce soir à vous remercier, chères Schweighousiennes et chers Schweighousiens de la confiance que vous m'avez témoignée lors de ce scrutin. Je mesure à la fois l'honneur qui m'est fait, mais également son importance et la responsabilité qui m'incombe pour l'avenir de notre village.

Revenons rapidement sur ces élections municipales de 2020, rappelez-vous ces élections avec un premier tour le 15 mars et un second tour le 28 juin 2020 ce qui a retardé l'installation de toutes les commissions communales mais aussi communautaires. Elles m'ont valu aussi, je tiens à le signaler, un recours au tribunal administratif de Strasbourg le 29 juillet 2020 pour : abus de pouvoir et déni de démocratie. Recours rejeté à l'audience du 24 septembre 2020.

C'est donc avec une équipe renouvelée que nous avons entamé ce nouveau mandat, la conjoncture sociale et sanitaire n'était malheureusement pas propice aux échanges, aux rencontres à la proximité, je tiens à souligner que pour les nouveaux élus, cela n'a pas été facile du tout, je leur tire mon chapeau.

Aussi il m'est important en cette occasion de leur adresser mes remerciements les plus sincères, ils m'apportent leur soutien au quotidien. Je tiens également à remercier nos conjoints, nos enfants et nos familles car tout ce travail au sein de notre collectivité, ne s'est pas fait sans de longues soirées en mairie au détriment de notre vie familiale.

De la même manière, je remercie chaleureusement le personnel communal qui ne ménage, ni son temps, ni son énergie pour le bien être des habitants.

Cette équipe municipale a été renforcée avec la venue de :

Séverine Juncker au secrétariat, en remplacement de Sylvie Barbier qui nous a quitté en novembre 2021 pour rejoindre son mari.

Et de Michel Alter notre nouvel ouvrier communal qui nous a rejoint le 1<sup>er</sup> avril 2022 en remplacement de Grégory Rigal.

Je remercie également :

- Les bénévoles du monde associatif,

- Les bénévoles qui entretiennent le parcours de santé et la forêt,
- Les décofolies qui décoorent, merveilleusement bien, nos espaces publics,
- Les personnes qui fleurissent leur maison et leur jardin

et vous toutes et tous, pour votre contribution à la réussite, à la qualité de vie Schweighousienne, ce village riche de sa ruralité, de sa diversité et de sa quiétude. Aussi je tiens à saluer et c'est une première, le monde agricole qui doit faire face à des problèmes climatiques de plus en plus graves, mais aussi des problèmes sociétaux grandissants. Si Schweighouse est réputée pour sa belle campagne, c'est en partie grâce à eux. Merci à vous.

Mais c'est aussi grâce à notre belle forêt classée PEFC pour sa gestion durable, notre beau chêne tri centenaire que nous surveillons de très près. Et quelle n'a pas été notre fierté, quand nous avons appris, qu'un de nos chênes a été retenu pour participer à la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame de Paris, ce joyau de l'architecture gothique. Quel honneur pour notre petit village qu'un de nos chênes fasse le voyage à Paris pour couvrir un des monuments Français les plus emblématique.

Notre forêt reste cependant fragile et demande une attention toute particulière avec le réchauffement climatique. Des maladies font leur apparition et nous devons prendre, en commission forêt, des décisions délicates pour l'équilibre de cet écosystème. Les frênes furent les premières victimes de ces maladies, atteints par la chalarose. Étant donné qu'aucune amélioration n'était à attendre, nous avons rapidement pris la décision de réaliser des coupes sanitaires, pour éviter que la maladie ne dégrade trop le bois et ainsi récupérer ce qui était encore récupérable.

Pour la saison 2020/2021 nous avons abattu 422m<sup>3</sup> de bois d'œuvre, 315m<sup>3</sup> de BIL et 60m<sup>3</sup> de bois sur pied. Pour la saison 2021/2022 nous avons abattu 191m<sup>3</sup> de bois d'œuvre, 162m<sup>3</sup> de BIL et 20m<sup>3</sup> de bois sur pied. Soit un peu plus de 1100m<sup>3</sup> sur 2 ans.

De ce fait, pour permettre une régénération naturelle de la forêt, la commission a décidé de ne pas réaliser d'abattage d'arbres pour cette saison. De ces deux dernières ventes ont découlé, il faut bien le reconnaître, de belles recettes, qui nous ont permis notamment l'acquisition d'un tracteur d'occasion, équipé d'une lame à neige et d'une petite benne.

Des recettes qui sont par ailleurs de plus en plus rares dans notre budget communal. Alors que nous devons réaliser de plus en plus de : contrôles de

sécurité, travaux de mise aux normes, répondre à des cahiers des charges de plus en plus exigeants, nos entrées d'argent baissent. A titre de comparaison entre l'année 2014 où je suis devenu Maire et 2022 pour les différences les plus marquantes sur les recettes : la DGF Dotation Globale de Fonctionnement est passée de 78600€ à 46500€, la DNP Dotation Nationale de Péréquation de 11600€ à 3900€ à contrario pour les dépenses le FPIC Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales est quant à lui passé de 2900€ à 4500€ ! Le solde est passé de 118400€ pour 2014 à 73300€ pour 2022.

Il est, par conséquent, primordial de rester très vigilant sur les dépenses, et nous le sommes.

Après un premier mandat qui a nécessité des investissements dans la voirie, domaine dans lequel nous avons du retard, nous concentrons maintenant nos efforts, je vous en ai parlé en introduction, à la transition énergétique pour tendre vers une certaine indépendance dans ce domaine. C'est un gros morceau qui nous demandera beaucoup d'investissement, je parle d'investissement dans un premier temps humain car cela demande de la réflexion, du jugement et par conséquent du temps. Nous avons anticipé ce facteur temps sachant qu'il faut aussi y intégrer l'aménagement du parvis de l'église et ses alentours. Ce projet pour le moins ambitieux mais tellement important pour notre avenir à tous, devrait aboutir fin d'année 2024 début 2025, cela devrait nous permettre de bien cadrer cette entreprise, de cibler toutes les aides possibles, de programmer le financement et de pouvoir phaser les travaux.

Je vous dis que c'est important pour nous tous, certes notre commune aussi belle et grande soit elle, ne représente qu'une goutte d'eau au milieu de l'océan, mais je pense qu'il ne faut pas toujours attendre sur les autres pour faire avancer les choses, soyons responsables !

Parlons un peu d'urbanisme, vous l'avez tous vu le lotissement de la rue des Vosges est sorti de terre, au total 13 lots ont été créés, les premiers permis de construire sont déjà arrivés en Mairie pour instruction. Pour information, 6 de ces 13 lots ne seront pas construits de suite.

Ce lotissement une bonne chose pour notre village, cela prouve deux choses : la première c'est que notre commune est attractive, la deuxième c'est que notre PLU a bien été élaboré. Effectivement les zones AUa se remplissent en priorité et les zones AUb suivront. Ça peut vous paraître

anodin mais un moment, il a fallu faire des choix. Et quand on fait les bons choix, on n'en parle pas.

La commune a pris sa part dans ce projet en permettant un maillage viaire par la rue du Schinderwald qui a été prolongée et réhabilitée sur sa totalité, elle débouchera sur la nouvelle voirie du lotissement qui a été baptisée rue du Thannerhübel.

A part ce projet, rien à signaler de particulier en matière d'urbanisme. Continuez toutes et tous de bien déclarer TOUS vos travaux, légalement c'est important. Merci.

Pour finir sur le sujet je dois vous parler de la loi climat et résilience et son objectif ZAN Zéro Artificialisation Nette. Concrètement, il s'agit de diviser le rythme d'artificialisation des sols par deux d'ici à 2030, par rapport aux dix années précédant la loi. L'objectif étant d'atteindre le zéro artificialisation nette d'ici à 2050. Après le passage du POS au PLU qui a vu réduire nos zones AU de 10 à 2,5 Ha et si on regarde les surfaces qui ont été artificialisées à Schweighouse ces dix dernières années ... on frôlera d'emblée le zéro artificialisation nette.

A mon sens, on ne peut appliquer les mêmes ratios entre une grande agglomération et une petite commune rurale. Néanmoins, je comprends qu'il faille prendre des mesures pour préserver les terres agricoles => nous venons de franchir le cap des 8 milliards d'êtres humains sur terre, il faut bien les nourrir.

Autre sujet que je souhaiterai évoquer ce soir c'est la location des deux chapiteaux de la commune, qui sont essentiellement loués et montés ici à la salle des fêtes pour des mariages en été ... des ancrages ont du reste été réalisés pour répondre aux normes de sécurité. Afin de soutenir les associations, la commune a demandé ces dernières si l'une d'elle voulait gérer ces locations et bien sûr en récupérer ses bénéfices. L'Association des Bouilleurs de Cru s'est chargée de cela jusqu'en fin 2019, je tiens d'ailleurs à remercier et saluer l'investissement de Louis Hager qui a bien souvent été aux commandes.

Suite à cette cessation, c'est l'association de gestion de la salle des fêtes qui a manifesté de l'intérêt pour cette affaire, avec le souhait d'installer des containers à proximité de la salle pour y stocker les chapiteaux. Ce qui a été validé par l'équipe municipale, qui a aussitôt réalisé les déclarations préalables. Alors que tout était prêt, le comité de l'AGS, nous présente

finalement un projet d'auvent jugeant les chapiteaux trop vieux et chronophage à l'installation. L'accord de la commune devait être rapide pour une réalisation avant l'été. La Commune n'ayant jamais eu de retour négatif sur la location des chapiteaux ni même sur leur état, n'a pas répondu favorablement à ce projet. Le système semble convenir, les locataires désireux de couvrir la terrasse paient un supplément mais certains préfèrent laisser « ouvert ». Cependant la commune a proposé une réflexion conjointe avec l'association, sur la construction d'un abri, ici à la salle, pour y stocker les chapiteaux mais aussi leur matériel : cette proposition a été rejetée !

Du changement à venir chez nos pompiers.

En 2021 nous avons été informés du départ du chef de corps d'Aspach le Bas et de la difficulté de nos voisins à lui trouver un remplaçant et plus largement de mobiliser des jeunes sapeurs-pompiers. Avec ses quelques 1300 habitants le corps d'A-B compte 17 sapeurs. Schweighouse avec ses presque 800 habitants compte 16 sapeurs => force est de constater que nos voisins se trouvent dans une situation plus préoccupante que la nôtre. La question d'une fusion est bien évidemment soulevée. J'ai beaucoup échangé avec Yann Kinderstuth notre chef de corps à ce sujet, et je me suis fié à son appréciation. Nous avons fait des projections sur l'avenir de notre effectif, et avons constaté que nous sommes susceptibles, in fine, de nous retrouver, proportionnellement à la population, dans la même situation que nos voisins d'Aspach le Bas. Les deux communes auraient donc chacune un intérêt à ce regroupement. Les sapeurs-pompiers y sont d'ailleurs majoritairement favorables. Le problème du chef de corps serait aussi réglé puisque Yann prendrait le commandement. Nous nous dirigeons donc vers une fusion des deux centres de première intervention de Schweighouse et d'Aspach le Bas, décision qui sera dans un premier temps, à valider par les deux CCCSPV. Puis la rédaction et la signature d'une convention qui contractualisera cette fusion. Une réunion est d'ailleurs prévue à cet effet, lundi soir à 19h en Mairie d'A-B.

Avant de changer de sujet notons la très belle prestation des pompiers de Schweighouse à la course départementale de VTT à Oltingue. Ils ont, grâce à de nombreuses performances individuelles, tout simplement remporté la 1ère place départementale par équipe. Bravo à eux.



Passons maintenant à la CCTC dont Schweighouse est une des 16 communes membres. Dans cet Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui rassemble près de 39000 habitants, j'ai été désigné le 17 juillet 2020, 1<sup>er</sup> conseiller délégué en charge du développement des mobilités douces. A ce titre je m'occupe principalement de la réalisation des pistes cyclables sur le territoire de la communauté de communes en suivant et respectant un schéma directeur vélo qui a été initié par le Pays Thur Doller en 2019 et validé en 2020. Ce schéma vélo, réalisé sur le territoire du Pays Thur Doller, a révélé plusieurs points noirs => accidentogènes et dangereux pour les cyclistes. Une hiérarchisation des tronçons à réaliser a été établie et identifiée. Charge à chaque communauté de communes de s'occuper de son territoire. C'est ma mission.

La CCTC n'a pas perdu son temps et s'est mise au travail immédiatement sur un axe prioritaire entre Cernay et les 2 Aspach qui sera réalisé en 4 tronçons. Ces travaux ont débuté en décembre 2022 et dureront jusqu'en 2024 pour un coût global de 1,5 million d'euros TTC.

Le montant peut paraître conséquent mais je tiens à rappeler qu'il s'agit de piste cyclable en site propre, offrant ainsi une meilleure sécurité pour les cyclistes.

En parallèle, deux études ont été lancées pour la réalisation d'itinéraires cyclables :

entre Roderen et Thann/Vieux-Thann ainsi qu'entre Aspach-Michelbach et Vieux-Thann. Pour ce dernier tronçon je veillerai tout particulièrement à sa réalisation et y mettrai même un point d'honneur. L'absence de piste cyclable à cet endroit est pour moi une ineptie totale, maître du foncier sur une large bande de terrain avec un alignement d'arbre, la question d'une piste cyclable ne devrait plus se poser => elle devrait déjà exister !

Si nous souhaitons trouver des alternatives au transport routier, qui représente quand même 40% des émissions de GES sur le Pays Thur Doller, il faut s'en donner les moyens.

Outre ces aménagements pour les déplacements doux, d'autres projets ont été validés en 2022 à la CCTC, parmi ceux-ci, il faut que je vous en cite un qui est important pour nous tous, puisqu'il concerne la santé, c'est la construction d'un pôle santé à proximité de Thann destiné à accueillir 8 médecins généralistes dont 5 nouveaux.

Mesdames et Messieurs il est maintenant temps d'agir, le réchauffement climatique est une réalité, il accroît le rythme et la fréquence des phénomènes naturels extrêmes et dévastateurs, qu'il s'agisse des inondations, rappelez-vous celle en Allemagne en 2021, des tempêtes, des feux de forêts qui menacent les habitations et les écosystèmes, ou encore des sécheresses comme celle que nous avons vécue l'an passée.

Consciente de ces enjeux Schweighouse y prend sa part et contribuera humblement à contenir la hausse des températures : en baissant les émissions de GES, en réduisant les énergies fossiles et en développant les énergies renouvelables. Tel est notre mission pour ce mandat, mais aussi pour les générations futures.

Je terminerai mes propos, comme d'habitude, par une citation et ce soir j'ai retenu une phrase d'Antoine de Saint-Exupéry qui disait :

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible. »

Au nom de la commune de Schweighouse et en mon nom personnel  
Je vous souhaite à toutes et à tous  
Une belle et heureuse année 2023 et surtout une bonne santé.  
Prenez soin de vous.

Merci pour votre attention,